

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023
RÉUNION ORDINAIRE

Le 16 mars 2023, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 2023, se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie à 20h30 sous la présidence de Madame SCALA Anaïs, Maire de la commune.

PRÉSENTS :

Mme Anaïs SCALA / Mme Muriel METAY / M Bernard CAILLER / M Laurent COSSIAUX / M Raphaël SOULIÉ / Mme Mélanie MARTIN / Mme Lauraine GARNIER / M Éric PILADELLI.

ABSENTS :

*M Lucien PASSERAT
Mme Lauriane VIAL
Mme Corinne SULPICE*

EXCUSÉS :

*Mme Laure METAY a donné pouvoir à Mme Muriel METAY
M Christophe BARGE a donné pouvoir à M Bernard CAILLER
M Florian VIAL a donné pouvoir à M Laurent COSSIAUX
Mme Laure GAILLARD a donné pouvoir à Mme Anaïs SCALA*

Mme Lauraine GARNIER a été nommée secrétaire de séance

Début de séance : 20h34

La délibération taux taxe d'habitation résidence secondaire et logements vacants reporté au 6 avril 2023.

- Approbation du PV du 2 février 2023.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

- Délibération autorisant la signature de la convention de servitude avec ENEDIS aux lieux-dits « les Groubes, la Charrière, les Bruyères ».

Madame le Maire,

INFORME le Conseil Municipal que dans le cadre des poses de postes de transformation lieux-dits « Les Groubes, la Charrière, et les Bruyères » il y a lieu de mettre en place des conventions de servitudes.

Le Conseil Municipal, après échange et délibération,

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents, de mettre en place ces conventions de servitude pour la pose et l'entretien des postes de transformation.

AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions.

- Délibération fixant tarif location particulier du vestiaire + règlement intérieur.

Madame le Maire,

PROPOSE de mettre à la location le bâtiment communal dit « le vestiaire » uniquement aux habitant de Marcollin.

Les tarifs de la location pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril :

75€ pour le week-end

COMMUNE DE MARCOLLIN

Séance du 16 mars 2023

30€ pour la journée

Les tarifs de la location pour la période du 1^{er} mars au 30 septembre :

55€ pour le week-end

20€ pour la journée

Deux chèques de caution seront demandés, un de 160€ et un de 50€ concernant le ménage (à l'ordre du Trésor Public)

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ Questionnaire du SMICTOM 16 retours sur 280 distribués, le composte collectif va être mis en place.
- ❖ Participation aux réunions : beaucoup d'absentéisme en présentiel. Information demande de présentiel.
- ❖ Point informatique : proposition de mise en place de sécurité pour les boîtes mails, et réduction sur les frais d'imprimante. Changement de prestataire imprimante à la fin du contrat en cours.
- ❖ Sensibilisation sécurité personnel, mise en place d'un protocole. Formation extincteur
- ❖ Stade de foot : Formafoot voudrait remettre en état la moitié du stade pour les petits et les féminines.
- ❖ Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde en cours.
- ❖ OAP.
- ❖ Gendarmerie déchets.
- ❖ Maintient prêt de salle aux associations, ramettes de papier fournis par les associations.
- ❖ Augmentation du tarif de Guillaud Traiteur pour la restauration scolaire de 8%.

Fin de séance : 23h20

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 6 AVRIL 2023 – 20H30 (budget)

Le Maire

La secrétaire de séance